

Communiqué – 12/10/2018

21^e congrès de la FNAUT : les tickets verts et tickets rouges

A l'occasion de son 21^e congrès qui s'est déroulé à Bordeaux les 6 et 7 octobre, la FNAUT a décerné ses prix tickets verts et tickets rouges pour saluer ou dénoncer des actions prises en matière de transport public. Les lauréats ont été choisis dans un souci de pédagogie, en écartant toute polémique technique ou politicienne.

Tickets verts

1 - Un premier Ticket vert a été décerné aux élus de la communauté d'agglomération du **Grand Avignon**, présidée par **Jean-Marc Roubaud** (LR), qui ont validé en mars 2018 la deuxième phase de la ligne de tramway de l'agglomération malgré l'opposition dogmatique et incompréhensible de Cécile Helle, maire PS d'Avignon, qui s'était déjà opposée à la première phase, préférant le bus électrique en site propre (BHNS) au tramway. Un succès pour l'association AtoutsTram, qui défendait le tramway avec énergie depuis de nombreuses années.

2 - Un deuxième Ticket vert a été décerné à la **Collectivité Territoriale de Corse** (CTC) présidée par **Gilles Simeoni** qui, après avoir rejeté les propositions ruineuses de la SNCF et créé la société d'économie mixte des Chemins de fer de la Corse (CFC) en 2012, a pris en mains avec succès l'exploitation du réseau ferré corse : l'offre a augmenté de 40 % et la fréquentation de 70 %, la contribution publique par voyageur.km a diminué de 40 % malgré la croissance de l'offre bien que les lignes corses soient des lignes de montagne, l'autocar n'assure que 1,4 % du trafic. Ces succès constituent un contre-exemple instructif des assertions du rapport Spinetta concernant les « petites lignes » (FNAUT Infos 264) et des méthodes d'exploitation de la SNCF (FNAUT Infos 257).

3 - Un troisième Ticket vert a été décerné aux villes de **Vincennes et Charenton-le-Pont** (Val-de-Marne) qui ont institué en avril 2018 le stationnement payant pour les 2 roues motorisés (motos et scooters) sur des emplacements réservés. Ces décisions font suite aux incivilités constatées de la part des usagers des deux-roues motorisés qui empruntent les trottoirs et mettent en insécurité les piétons. L'objectif est également de faire participer ces usagers au coût de l'occupation du domaine public (voir l'article de Rue de l'Avenir, FNAUT Infos 268).

Coups de chapeau

1 - Le **tramway transfrontalier Strasbourg-Kehl**, lancé par l'Eurométropole de Strasbourg et la ville de Kehl, est en service depuis avril 2017, et le **tramway transfrontalier Bâle - Saint-Louis**, cofinancé par de nombreux acteurs dont Bruxelles, l'est depuis décembre 2017. Ces deux opérations sont des succès commerciaux, la seconde intéresse 30 000 frontaliers travaillant en Suisse.

2 - **Claude Robert**, maire sans étiquette de Vandières, **Mathieu Klein**, président PS du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, et **François Vansson**, président LR du CD des Vosges, continuent à soutenir, comme la FNAUT, le projet de gare TGV-TER de Vandières malgré l'immobilisme ou l'hostilité d'autres élus du Grand Est et leur soutien à la gare TGV de Louvigny, construite de manière absurde à quelques kilomètres à l'est de l'axe TER Nancy-Metz-Thionville-Luxembourg.

3 - **TISSEO**, syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération de Toulouse : son exploitant Tisseo Voyageurs mène une campagne vigoureuse et répétée contre le harcèlement sexiste dans les transports à l'initiative de l'AUTATE, association locale d'usagers, membre de la FNAUT, et de la Ligue des droits de l'homme.

Tickets rouges

1 - Un premier Ticket rouge a été attribué à la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** qui a refusé d'intervenir financièrement pour que les lignes régionales et inter-régionales Saint-Claude - Oyonnax-(Bourg-Lyon), Thiers-Montbrison (Clermont – Saint-Etienne), Volvic - Le Mont-Dore et Laqueuille-Eygurande (Lyon-Bordeaux par Brive), abandonnées depuis des années par SNCF Réseau, puissent être maintenues en exploitation. La Région AuRA a même refusé d'intervenir pour rétablir l'itinéraire nord Lyon-Montluçon alors que la Région Nouvelle Aquitaine a rétabli la liaison Bordeaux-Montluçon.

La Région Bourgogne - Franche-Comté a aussi sa part de responsabilité : elle n'a pas réagi quand SNCF Réseau a fermé la ligne Saint-Claude - Oyonnax.

Toutes ces fermetures irréflechies provoquent un démaillage du réseau ferré qui risque d'accélérer la désertification des territoires (Massif central...).

2 - Un deuxième Ticket rouge a été attribué au **Conseil départemental de Haute-Savoie** (DVD, LR, UDI) pour la relance du projet d'autoroute Thonon-Machilly malgré l'avis très défavorable de l'Autorité environnementale. Ce projet routier archaïque n'est autre que la résurgence du projet d'autoroute A400 qui avait été invalidé par le Conseil d'État en 1996, suite à une intervention conjointe de FNE et de la FNAUT.

Le projet Thonon-Machilly est d'autant plus absurde que l'ouverture du CEVA Genève-Annemasse fin 2019 et la mise en service du Léman Express entre Genève et Évian permettra de transporter efficacement de très nombreux frontaliers au cœur de Genève et de limiter la circulation routière.

Amendes

1 - **Franck Reynier**, député-maire UDI de Montélimar et président de Montélimar-Agglomération : cet élu propose que les collectivités locales portent la maîtrise d'ouvrage de la gare TGV d'Allan et emprunte 100 millions d'euros sur 50 ans pour réaliser cette « gare des betteraves » sur la LGV Méditerranée. Ce caprice de notable local, soutenu par la Région AuRA, pourrait mener à la disparition de la desserte TGV (par la ligne classique) des villes de la vallée du Rhône (Valence, Montélimar, Orange, Avignon-Centre, Arles et Miramas).

2 - **Pierre Castel**, maire LR de Quillan (Aude). Entre Limoux et Quillan, la voie ferrée, très détériorée, est fermée depuis janvier 2018. Il faudrait trouver 30 M€ pour la sauver. Les défenseurs du rail estiment que cette ligne, si elle était bien exploitée dans le cadre d'une délégation de service public, serait d'un coût raisonnable pour la collectivité. Mais le maire de Quillan veut transformer son emprise en piste cyclable.

3 - **Olivier Carré**, maire LR d'Orléans, et **David Thiberge**, maire PS de Saint-Jean-de-Braye. Ces élus irresponsables sont tous les deux opposés à la réouverture de la ligne Orléans - Châteauneuf-sur-Loire souhaitée par la Région Centre - Val-de-Loire et dont l'emprise a été préservée : le premier veut éviter la suppression de quelques places de parkings dans le quartier de la gare d'Orléans ; le second soutient lui aussi les riverains de la ligne sans se préoccuper de l'intérêt général, alors que l'axe routier parallèle est complètement saturé et accidentogène. Le manque de solidarité territoriale est manifeste : les deux communes d'Orléans et Saint-Jean-de-Braye sont déjà desservies par le tramway ; les communes plus éloignées d'Orléans resteraient donc isolées.

Olivier Carré, maire d'Orléans et président de la Métropole, veut également mettre le tramway en voie unique sur le pont George V, ce qui en perturberait sérieusement l'exploitation !

Contacts presse :

- Bruno Gazeau, président de la FNAUT, tél. 06 76 73 31 09

- Jean Sivardière, vice-président, tél. 04 76 75 23 31